

**Le 20 avril à Paris,
avec le peuple kanak**

Rouge

PROPORTIONNELLE:

le véritable
sens d'une réforme

P-2-3-4

M 1578 N° 1155 6,50F

Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IV^e Internationale)

12 au 18 avril 1985

Nouvelle-Calédonie, Antilles, Guyane, Réunion, Polynésie

L'empire colonial ébranlé



PROPORTIONNELLE GOUVERNEMENTALE

Trois questions pour y voir clair

Face aux cris d'orfraie poussés par la droite devant la modification du mode du scrutin, les porte-parole du gouvernement présentent leur projet de loi comme répondant à un souci de démocratisation de la vie politique. La réalité est pourtant fort éloignée de cette présentation flatteuse.

● La nouvelle loi électorale est-elle plus juste ?

En apparence, oui. Le scrutin uninominal à deux tours travestissait totalement la représentation nationale, notamment par le découpage des circonscriptions. Il fallait ainsi beaucoup moins d'électeurs pour être député dans un département rural (comme la Lozère) que dans une zone urbaine à forte concentration de population (comme l'Essonne). Désormais, la règle sera pratiquement identique partout : un député pour 108 000 Français.

Mais les mécanismes sélectifs demeurent tout aussi impitoyables qu'auparavant.

● Comment sera calculée l'attribution des sièges ?

Au système de la proportionnelle intégrale ou au plus fort reste — qui aurait constitué le calcul le plus juste — le gouvernement a préféré la plus forte moyenne, avec un seuil de 5 %. Pour simplifier, nous prendrons l'exemple d'un département où six sièges étant à pourvoir, sept listes sont en présence, pour 100 000 suffrages exprimés.

- Liste A : 32 000 (32 %)
- Liste B : 25 000 (25 %)
- Liste C : 16 000 (16 %)
- Liste D : 12 000 (12 %)
- Liste E : 8 000 (8 %)
- Liste F : 4 500 (4,5 %)
- Liste G : 2 500 (2,5 %)

Pour attribuer les sièges, on additionne d'abord les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages, soit A + B + C + D + E = 93 000. Puis, on calcule le quotient électoral, en divisant le nombre de sièges à pourvoir. Ce qui donne : 93 000 : 6 = 15 500. Cela permet une première répartition,

en fonction de ce quotient, soit :

- Liste A : 2 sièges
- Liste B : 1 siège
- Liste C : 1 siège

C'est pour l'affectation des deux sièges restant qu'intervient le calcul de la plus forte moyenne. Ils reviennent à celles des listes pour lesquelles la division du nombre des suffrages obtenus par le nombre de sièges qui lui ont déjà été attribués plus un, donne le plus fort résultat :

- Liste A : 32 000 : 3 (2 + 1) = 10 666
- Liste B : 25 000 : 2 (1 + 1) = 12 500
- Liste C : 16 000 : 2 (1 + 1) = 8 000
- Liste D : 12 000 : 1 (0 + 1) = 12 000
- Liste E : 8 000 : 1 (0 + 1) = 8 000

Les deux sièges sont donc attribués aux listes B et D.

● Qui est avantagé par ce système ?

L'exemple ci-dessus est éloquent. Le système retenu élimine les formations qui n'atteignent pas 12 % des suffrages. Par conséquent, 25 % environ des électeurs continuent d'être exclus de la représentation nationale. Ce mécanisme sélectif est particulièrement efficace pour les départements où peu de sièges sont à pourvoir.

Ainsi, transposons notre exemple dans un département de 500 000 habitants (5 députés). Il y faudra 100 000 voix pour être élu, donc 10 % de suffrages et plus probablement 12 % à 15 %, si l'on tient compte des candidatures qui n'auront pas franchi le seuil minimal. Autrement dit, avec les nouvelles règles tout autant qu'avec les précédentes,



une force nationale (obtenant de 3 à 15 % des suffrages) pourra être éliminée au niveau de bon nombre de départements.

En pratique, la loi s'appliquera impitoyablement au PCF, aux écologistes et à l'extrême gauche. Grâce à de bons scores dans quelques gros départements

(comme les Bouches-du-Rhône, le Front national peut obtenir jusqu'à trente députés. Mais ce sont les grands appareils électoraux qui tirent les marrons du feu. Le PS retrouvera sans doute le pourcentage de sièges qu'il aurait eu à la proportionnelle intégrale. Quant à l'alliance UDF-RPR, disposant de la majori-

Réactions

Les réactions face à la nouvelle loi électorale ont été nombreuses, surtout parmi les exclus de la gauche. Yves Cochet, porte-parole des Verts, dans une interview à Libération estime que : « ce projet contient malgré tout des vices. (...) Avec 5 % ou 10 % des voix sur le plan national, vous pouvez n'avoir aucun député du fait de la moyenneté, alors que vous représentez une sensibilité de l'opinion française. » Ainsi, il demande « un correctif national pour permettre aux partis innovateurs comme le nôtre d'être représentés » parce que « la gestion des restes au niveau départemental avantage les grands partis en place ».

Pour Arlette Laguiller, dans l'éditorial du dernier numéro de Lutte ouvrière, « le mode de représentation le plus démocratique serait la proportionnelle intégrale, avec une seule liste nationale par parti, permettant à toutes les opinions publiques d'être représentées à l'Assemblée proportionnellement à leur influence réelle parmi les électeurs. Un courant qui a 1 % des voix devrait avoir 5 députés sur les 500 à l'Assemblée. Mais la proportionnelle départementale à plus forte moyenne proposée par Mitter-

rand, elle, écartera tout autant que le scrutin précédent les courants minoritaires et fera même qu'un parti qui obtient 20 % à 25 % des voix dans un département peut ne pas réussir à obtenir un député. » Elle conclut : « La seule démocratie réelle serait d'enlever leurs moyens à tous ceux qui n'ont pas besoin d'être élus pour commander aux hommes du gouvernement, à tous ces gens des conseils d'administration, de la finance et de l'industrie. »

Enfin, le PSU a publié un communiqué déclarant : « Ce mode de scrutin a autant de rapport avec la proportionnelle que la bombe à neutrons avec l'écologie. (...) Faisons les comptes : on renforce les gros (PS, RPR, UDF), on lamine les moyens (Front national et PCF), on exclut tous les autres. (...) Avec quatre ou cinq députés en moyenne par département, bonjour les seuils à 20 %. Une fois limitée l'expression plurielle de la gauche à sa plus simple représentation, le PS pourra toujours demander aux écologistes, à l'extrême gauche, au MRG et au PSU (autant de forces qui ont contribué à la victoire de mai 1981) d'aller exercer leur soutien critique loin des tribunes parlementaires. »

rité des voix dans le plus grand nombre de départements, elle bénéficiera d'un bonus considérable : 10 % des sièges en plus. Ainsi, même sur ce plan, nos gou-

vernants trouvent le moyen de faire le jeu de la droite. On comprend la grande prudence des états-majors de celle-ci.

André Terroux

La passation des pouvoirs entre Michel Rocard et le nouveau ministre de l'Agriculture, Henri Nallet.



ABONNEMENT A DOMICILE			Nom _____
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom _____
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Adresse _____
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	Formule choisie _____
Abonnements par avion : nous consulter			Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80

Rouge

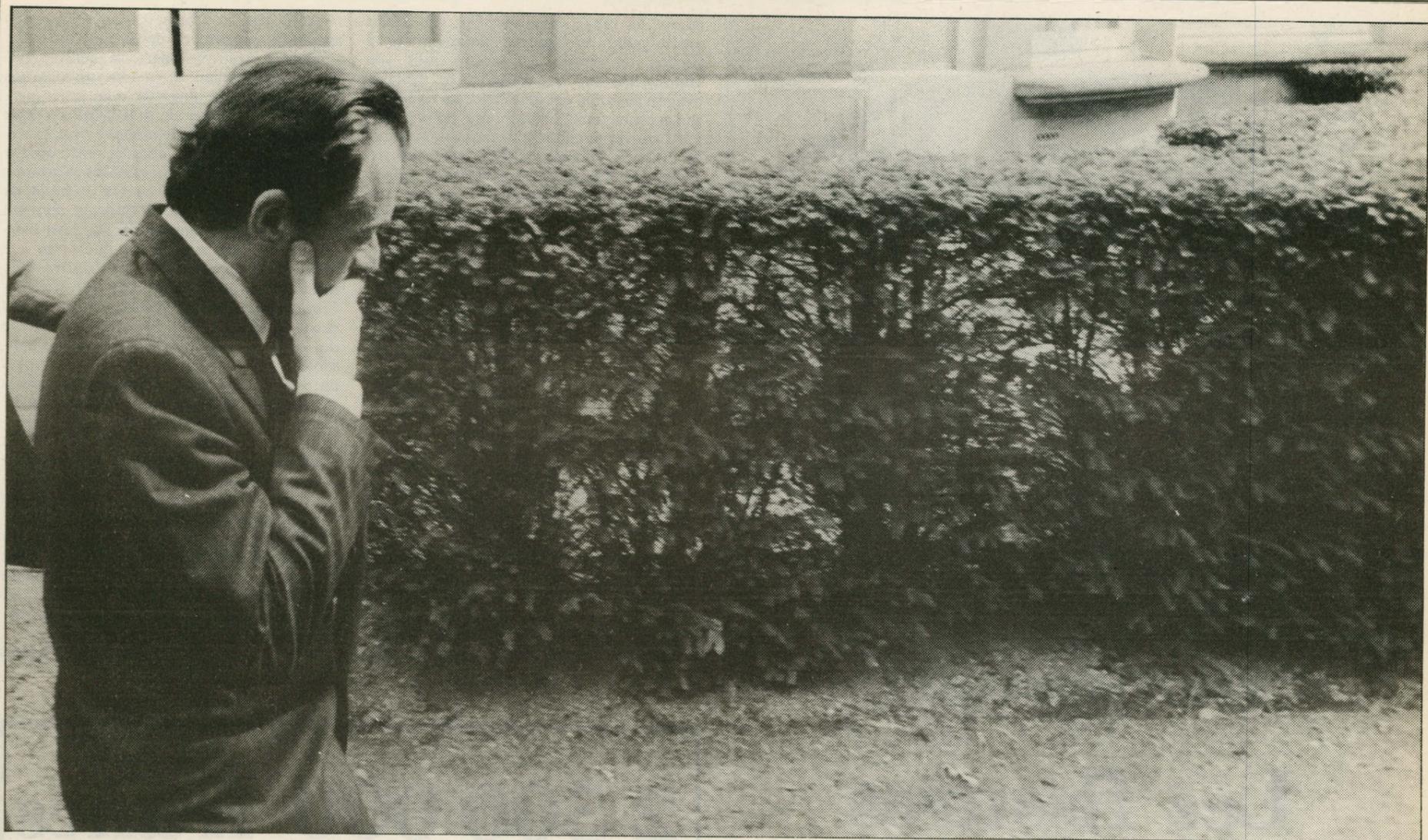
● Edité par la société Presse-Edition-Communication (PEC)

● Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31

● Directeur de publication : Christian Lamotte

● Commission paritaire 63922

● Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)



PROPORTIONNELLE

Le véritable sens d'une réforme

L'âpreté des polémiques déclenchées par l'adoption du projet gouvernemental de réforme du mode de scrutin montre que l'enjeu dépasse largement le cadre des règles électorales. C'est un changement de donne politique qui s'esquisse. Mais les grandes manœuvres élyséennes sont loin d'être assurées du succès.

Retour à la IV^e République ? Instauration d'une V^e bis ou d'une VI^e ? Ces questions, soulevées par la presse à l'occasion de la réforme électorale, ont au moins un mérite : elles montrent que l'enjeu du débat actuel dépasse largement le choix d'un mode de scrutin. C'est le fonctionnement des institutions, celui des partis et, plus généralement, les règles du jeu politique qui sont en cause.

Les dispositions adoptées par le Conseil des ministres du 3 avril visent en premier lieu à s'adapter à la nouvelle situation de la social-démocratie française. Le 23 mars dernier, devant le comité directeur du Parti socialiste, Jean Poperen en résumait parfaitement les termes. Les cantonales, indiquait-il en substance, ont confirmé que le PS est non seulement le parti dominant de la gauche, mais aussi la première force politique du pays. Cependant, quatre ans après la victoire, l'espérance populaire qui avait porté François Mitterrand au pouvoir s'est brisée : « Dans l'électorat salarié du secteur privé touché par la crise, le recul de 1984 est répété (...) Dans beaucoup de régions industrielles, nous subissons un net reflux en milieu ouvrier (...) Le Pen tire profit de ce recul de la gauche... »

La résurrection de la « troisième force »

Sous le poids conjugué de cette faillite et de la crise du PCF, l'Union de la gauche n'est plus qu'une dépouille. S'il veut conserver une place centrale sur l'échiquier politique, le PS doit donc devenir le point

de passage obligé de toute majorité de gouvernement. Dans la configuration politique présente, ne pouvant espérer franchir la barre des 30 % de l'électorat, il se trouve contraint à une complète révision de sa stratégie et à un retournement de ses alliances. Les dirigeants socialistes entendent dès lors la période durant laquelle ils reconstruisent leur parti, en captant les aspirations populaires au changement, grâce à l'alliance des deux principaux partis ouvriers du pays.

La modification des règles électorales constitue le moyen de ce projet. Car elle permet de jouer sur les divisions de la droite, en utilisant notamment les contradictions que suscite la montée du Front national. Dans *le Monde* du 10 avril, Lionel Jospin exprimait clairement ses ambitions : « L'obligation du désistement interdit toute différenciation dans le magma que constitue désormais la droite française. Il pourrait exister trois droites : la première plus autoritaire, plus populiste, plus nationaliste ; la seconde, plus libérale, plus conservatrice, plus atlantiste ; la dernière, plus chrétienne, plus sociale et sentimentale (...) Quand madame Veil marche avec monsieur Gaudin

et monsieur Seguin avec monsieur Pasqua, c'est la démocratie qui boîte. »

Au-delà d'un indéniable sens de la formule, le premier secrétaire du principal parti gouvernemental nous propose ouvertement la résurrection de la « troisième force » qui fit les beaux jours de la IV^e République et regroupa, dans diverses coalitions, un arc de forces allant de la SFIO à la droite démocrate-chrétienne, n'excluant que les communistes et la droite radicale.

La fin d'une période

On aurait cependant tort de ne voir, dans les opérations en cours, qu'un coup politique dont l'horizon s'arrêterait en 1986. Le changement de système électoral esquissé, en réalité, une possible issue à l'un des principaux blocages des institutions de la V^e République.

L'instauration de la République gaullienne, en 1958, à la faveur du putsch d'Alger, répondait à l'instabilité chronique de la IV^e République. La prééminence de l'exécutif, la réduction du rôle des assemblées parlementaires, le renforcement du pouvoir de l'administration, le laminage des partis visaient à éliminer les crises ministérielles à répétition qui suivirent la Libération. Le mode de scrutin uninominal à deux tours fut un des rouages de ce dispositif. A l'atomisation du camp réactionnaire en de multiples formations, il permit de substituer le regroupement autour d'un parti dominant, celui-ci bénéficiant d'une amplification de ses résultats électoraux.

Très vite pourtant, à mesure que s'amenuisaient les bases populaires du régime, apparut une bipolarisation dont

l'Union de la gauche fut la principale manifestation. Cette dernière constitua un facteur d'instabilité permanente jusqu'en 1981. Au point que, tout au long de son septennat, Giscard s'efforça de bouleverser les règles de la compétition électorale afin d'aboutir à un système inspiré du bipartisme allemand ou britannique. En 1974, le très gaulliste Bernard Pons écrivait significativement dans *le Figaro* : « La représentation proportionnelle (...) me paraît le seul moyen de clarifier et de débloquer une situation politique qui est à l'heure actuelle artificiellement figée. »

Mitterrand ne fait aujourd'hui que reprendre le flambeau, en favorisant l'émergence d'un jeu à cinq composantes, un jeu susceptible, à terme, de créer les conditions d'une alternance négociée entre la social-démocratie et la droite. En ce sens, c'est toute une phase historique qui s'achève.

Pour autant, il est absurde de parler de IV^e ou de VI^e République. Une proportionnelle réellement démocratique — c'est-à-dire intégrale et sur liste nationale — déstabiliserait sans aucun doute les institutions bourgeoises. C'est pourquoi les politiciens la craignent tant. Mais, trafiquée au profit des grands appareils, comme celle qui ressort des délibérations gouvernementales (voir ci-contre), elle peut également pousser à l'extrême toutes les tendances de la V^e République. En accroissant les possibilités de combinaisons parlementaires, elle renforce en particulier le rôle du président de la République, qui détient de nouveaux moyens de peser sur les recompositions politiques. Ainsi, la réforme élyséenne débouche sur un développement du présidentialisme.

Le projet mitterrandiste ira-t-il à son terme ? Rien n'est moins sûr. Car ce dernier suppose tout à la fois que l'unité du bloc RPR-UDF éclate et que les travailleurs laissent se dérouler en paix ces grandes manœuvres. Il appartient aux révolutionnaires, à tous les militants pour qui le combat de classe a encore un sens, d'agir pour qu'il en aille autrement. Et cela passe, en premier lieu, par l'affirmation d'une large alternative anticapitaliste, notamment à l'occasion des élections de 1986.

Christian Picquet

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, la rédaction a dû prendre la décision de réduire la pagination de « Rouge » cette semaine. Elle exprime toutes ses excuses à ses lecteurs.



PARTI SOCIALISTE

Les fissures

La démission de Michel Rocard du gouvernement agit comme le révélateur de la crise larvée qui secoue les rangs socialistes. Au débat sur le rôle et la fonction du parti s'ajoute désormais, avec la réforme électorale, un débat sur la stratégie du parti. Et l'échéance législative de 1986 va donner à celui-ci un caractère aigü.

En tranchant dans le sens d'une proportionnelle départementale, François Mitterrand savait devoir affronter l'opposition virulente de la droite. Mais c'est à une crise de gouvernement et à des remous graves au sein du Parti socialiste qu'il doit d'abord faire face. Car l'un des effets majeurs de la démission de Michel Rocard, le 3 avril, est d'ouvrir, jusqu'en 1986, une nouvelle donne politique, en rompant le délicat équilibre des fractions socialistes qui avait présidé à la formation du gouvernement Fabius, en juillet 1984.

Dans le *Monde* du 6 avril, l'ancien ministre de l'Agriculture s'est expliqué de sa décision. Il invoque trois raisons à son refus de la réforme électorale. Premièrement, elle donnerait un poids prédominant aux appareils politiques : « *Le peuple n'est plus maître des choix décisifs.* » Deuxièmement, elle favoriserait tout à la fois l'entrée du Front national à l'Assemblée nationale et les surenchères de la droite à l'égard de ses rivaux extrémistes. Troisièmement, elle « *fragiliserait* » les institutions de la V^e République, en menaçant notamment l'efficacité du droit de dissolution de la Chambre, dévolu au chef de l'Etat.

Les vraies raisons

Les véritables raisons du départ n'apparaissent pourtant pas dans cet article. On peut en distinguer deux. D'abord il s'agit de limiter, dans la constitution des listes socialistes, la marginalisation du courant rocardien, déjà réduit à la portion congrue dans les instances nationales du parti, depuis le congrès de Bourg-en-Bresse, en 1983. Les fédérations disposeront en effet d'un pouvoir accru de sélection des candidats. Ce qui se traduira, dans la grande majorité des départements, par un renforcement du poids du courant mitterrandiste, les partisans du maire de Conflans-Sainte-Honorine ne contrôlent que quelques fédérations.

En second lieu, Rocard cherche probablement à sortir de l'étau politique qui se

refermait sur lui, depuis près d'un an. Car l'orientation incarnée par Laurent Fabius soumet son courant à vive concurrence sur le terrain qui forgeait jusqu'alors son identité : celui de la rigueur économique et de la compétence gestionnaire. Une situation d'autant plus dangereuse que, dans les sondages, l'image du Premier ministre tend à occulter celle du chef de file de la « *deuxième gauche* ».

Ce dernier tente donc un rétablissement, en reprenant sa liberté de parole. D'un côté, il conforte son image de « *présidentiable* », en s'opposant à des mesures susceptibles de déstabiliser la vie politique française. De l'autre, en dénonçant les combinaisons politiciennes de l'hôte de l'Elysée, il s'efforce d'affirmer l'image originale d'un homme d'Etat attaché tout à la fois au réalisme et aux valeurs de la gauche. « *Aucune réforme du mode de scrutin n'abolira les rapports de forces, explique-t-il dans son article du Monde. Mieux vaut donc les connaître et rechercher des compromis plutôt que de les obscurcir ou en nier l'existence. La convergence : oui ; la confusion : non.* » Des propos qui ne sont pas sans rappeler son interview au *Nouvel Observateur*, voici quelques semaines : « *La gauche doit se souvenir qu'elle est la gauche.* »

Depuis plusieurs mois déjà, en multipliant les prises de position publiques — de la Convention socialiste sur la modernisation à son passage à « *L'heure de vérité* », sur Antenne 2 —, Rocard avait jeté les bases de sa décision du 3 avril. Il n'en demeure pas moins que sa rupture constitue un pari risqué. A moins d'un an des législatives, il risque de se retrouver isolé au sein du parti, son courant étant de surcroît divisé sur la réforme électorale comme sur l'opportunité de sa sortie du gouvernement. Et ce, dans un contexte politique qui rend pour le moins aléatoire toute opération extérieure au PS.

Objectif : l'après-1986

Reste que le départ de Rocard agit comme le révélateur de la crise larvée qui

secoue les rangs socialistes. Les vifs débats ayant agité le groupe parlementaire à propos du mode de scrutin puis son alignement sur la décision de l'Elysée avaient déjà mis une nouvelle fois en lumière l'absence totale d'autonomie du principal parti gouvernemental à l'égard de l'exécutif. Nombre de députés avaient cependant exprimé leur hostilité à une réforme qui, en fonction de leurs positions locales, les condamne plus sûrement que le scrutin majoritaire à une non-réélection.

L'introduction de la proportionnelle ouvre à présent un débat sur la stratégie du parti, en marquant l'acte de décès de l'union de la gauche. Lionel Jospin vient de le confirmer, dans les colonnes du *Monde*, le 10 avril : « *Le mode de scrutin oblige — du moins en principe — les deux partis de gauche à l'union électorale qu'il faut hâtivement nouer à l'échéance, alors que l'un des deux, le Parti communiste, passe son temps à dénoncer l'autre, avant et après. Je crois illusoire, à long terme, et peut-être dangereux à court terme, de prétendre ligoter le PCF dans les bandelettes d'un mode de scrutin.* »

Le congrès de Toulouse, à l'automne prochain, sera, dans ces conditions, un moment important de la refondation du projet d'un parti qui, depuis son congrès d'Epinau en 1971, se référait à l'alliance privilégiée avec le PCF. D'ores et déjà,

chacun des courants ou sous-courants socialistes prépare ce débat fondamental.

Pierre Mauroy opère sa rentrée politique en publiant *A gauche*, un ouvrage visant à lui faire incarner « *les seuls gouvernements d'union de la gauche recensés dans l'Histoire de la République française* ». De son côté, tirant comme les mitterrandistes un trait sur les possibilités d'accords avec le PCF, le CERES avance un projet de « *République moderne* ». Dans la dernière livraison de son mensuel, *En jeu*, Jean-Pierre Chevènement le décrit comme « *basé sur l'alliance des forces du monde du travail* » mais destiné à s'ouvrir « *à ce que Mendès-France appelait "la fraction éclairée des classes dirigeantes"* ». Enfin, au sein même du courant majoritaire, certains responsables prennent implicitement le contre-pied du premier secrétaire. C'est par exemple le cas de Jean Poperen, qui expliquait, le 27 mars, au *Quotidien de Paris* : « *Les "ouvertures" ne peuvent se faire qu'une fois la gauche elle-même rassemblée et bénéficiant d'un dynamisme. Sinon l'ouverture au centre, ce ne peut être que la réédition de l'union nationale ou la troisième force.* »

Quelles que soient les conclusions du congrès de Toulouse, un tel débat ne peut que se prolonger et prendre un caractère aigü à l'issue des législatives de 1986. C'est dire que le Parti socialiste entre probablement dans une zone de tempêtes.

Christian Picquet

2 500 000 francs pour 1986

Des contrats militants dès maintenant

2 500 000 francs : une somme élevée, une somme à la hauteur des ressources qu'exige cette campagne politique centrale.

Une campagne qui jouera un rôle important dans la construction d'une force anticapitaliste pour battre la droite et l'austérité.

Une campagne pour présenter la LCR, mais aussi avec toutes les forces qui seront partie prenante d'un tel projet : le maximum de candidatures unitaires, une nouvelle force politique à la gauche de la gauche.

Dans toutes les circonscriptions, dans toutes les régions, des candidats unitaires doivent exprimer l'émergence d'une nouvelle force politique qui commence à tirer les enseignements de l'expérience de 1981, affirme une alternative à la politique du PS et du PCF.

Commençant dès maintenant une bataille pour la proportionnelle intégrale, les révolutionnaires se saisiront, en cas de modification de la loi électorale, de toutes les opportunités pour avoir des élus.

Tout cela coûte beaucoup d'argent

2 500 000 francs : voilà le coût approximatif d'une campagne pour assurer une présence optimale de la LCR dans cette campagne.

Voilà pourquoi nous commençons dès maintenant la souscription auprès de tous nos sympathisants et amis.

Chaque initiative de la LCR, meetings, cercles ouverts, vente de *Rouge*, etc. doit être l'occasion de souscrire pour 1986.

Mais dès aujourd'hui, pour assurer la continuité et la régularité de cette souscription nous proposons à tous nos amis, à tous nos sympathisants un **contrat militant**.

Contrat de trois, six mois ou un an d'ici mars 1986 où chaque mois sera versée une contribution régulière de 50, 100, 200 francs ou plus pour la souscription 1986.

Ces contrats, dans une situation où nous avons besoin du soutien de tous, seront matérialisés par une lettre de la LCR et des cartes mensuelles qui seront remises à chaque versement.

Ces contrats, nouvelle forme de lien entre la LCR et des milliers de jeunes et de travailleurs, qui sympathisent avec la LCR sans être prêts dès maintenant à militer dans un parti, sont décisifs pour avoir les moyens de notre politique.

D'avance nous remercions tous nos sympathisants, tous nos amis pour leur soutien.

STRASBOURG

Prison spéciale pour immigrés

La construction et la mise en service d'un centre de rétention pour immigrés en attente d'expulsion suscite une vive émotion et une mobilisation à Strasbourg. Trente et une organisations se sont regroupées pour signer un appel contre ces « prisons déguisées », pour « l'application réelle du droit d'asile de plus en plus menacé » et pour « un regroupement familial facilité qui seul permettrait une véritable insertion des familles étrangères en France ».

Les immigrés en situation irrégulière sont passibles d'expulsion : mais en attendant que cette peine puisse être exécutée, les immigrés doivent être détenus dans des locaux administratifs et en aucun cas dans des locaux pénaux : conséquence de quoi, le rythme des reconduites à la frontière s'étant accéléré depuis un an, les locaux de police étaient surchargés. C'est pour cette raison que le gouvernement a été amené récemment à prévoir la construction d'une douzaine de centres de rétention. C'est un de ces centres qui a été construit à Strasbourg.

Une large indignation

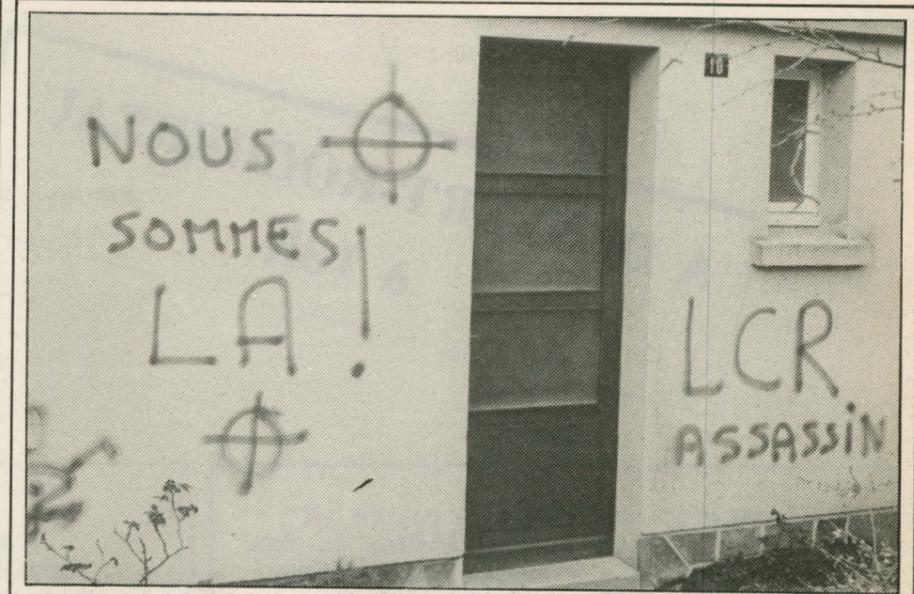
La Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature, l'UD CFDT, le MRAP, le CLAP, le PCF, la LCR, les Verts, Strasbourg alternatives, SOS Racisme, etc. se sont regroupés

pour demander que soit mis fin à ce projet qui vise tout particulièrement deux catégories : « Les demandeurs d'asile qui n'ont pas obtenu le statut de réfugié politique qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir » et « les familles de personnes résidant régulièrement en France qui, suite aux décisions d'octobre 1984, se sont vues refuser le droit au regroupement familial souvent pour des raisons arbitraires ». « Cette forme de rétention n'est pas justifiable, elle constitue une atteinte au principe fondamental des libertés publiques, en particulier, la libre circulation des personnes ». Un futur centre d'internement où dominera l'arbitraire et où le droit de faire appel de la décision ne sera même pas respecté ? demandent les signataires à juste titre.

Une logique infernale

La situation de Strasbourg va se reproduire dans

d'autres villes : nous l'avons déjà largement signalé au moment où cette décision fut prise en Conseil des ministres. La gauche, à travers sa politique dirigée contre les immigrés « clandestins », a mis le doigt dans un engrenage infernal : criminalisation de l'immigration, multiplication des juridictions d'exception, des centres spécifiques, des jugements spécifiques, des



A Quimper, le domicile de notre camarade André Garçon maculé de peinture par les fascistes. Cette action, ainsi que d'autres similaires commises dans la nuit du 2 au 3 avril, a suscité une riposte unitaire de la CFDT, du PSU, de la LCR, de l'UDB, de Kemper Ecologie, d'Emgann, du CCFD et du CICODES.

contrôles d'identité spécifiques, etc. La droite avait abouti aux mêmes conclusions à l'époque du scandale de la prison d'Arenc près de Marseille. A l'heure où la montée du racisme fait chaque jour de

nouvelles victimes, tout ce qui va dans le sens de la répression anti-immigrée, de la ségrégation et des lois spéciales conforte inévitablement l'idée que « l'immigration pose un vrai problème » même si on peut dis-

cuter des réponses à y apporter. Il est salutaire que l'unité la plus large puisse se réaliser pour dire halte à ce nouveau exemple tourné contre les immigrés.

Hélène Viken

Des antiracistes partout

Manifestations par milliers, de Marseille à Montbéliard en passant par Miramas à la veille du week-end pascal. L'antiracisme rassemble. Même si, comme dans la région de Marseille, la question de l'unité entre toutes les forces décidées à vaincre « la bête » est toujours loin d'être résolue.

MILLAU

Contre le racisme, contre le fascisme, pour l'égalité des droits, plus de 400 personnes ont répondu à l'appel, à Millau, du MRAP local soutenu par 20 partis, syndicats, et associations : PS, PC, LCR, PSU, CGT, CFDT, Paysans du Larzac, CNTP, MJC, Libre Pensée...

L'unité la plus large qu'on ait vue depuis longtemps sur la ville a permis un cortège de la LCR était dynamique et combatif.

SAINT-NAZAIRE

500 personnes ont défilé dans les rues de Saint-Nazaire, le samedi 6 avril, pour protester contre les crimes racistes de Menton, Miramas, Bordeaux et l'attentat antisémite contre un cinéma parisien. C'est un succès pour le collectif antiraciste local qui appelait à manifester. Celui-ci réunit en permanence une dizaine d'organisations : le CNAISTI, l'ATMF, l'ALARP (association pacifiste locale), la FGA, la LCR... La manifestation avait également reçu le soutien de l'ensemble du mouvement ouvrier immigré local, des Sénégalais aux Yougoslaves, des Marocains aux Algériens et de l'UDB, de Lutte ouvrière,

du PCF, de la CGT, de la FEN, de la CFDT. Manquaient à l'appel le PCI et le PS. Un certain nombre de militants socialistes étaient néanmoins présents à la manifestation.

MONTBELIARD

1 200 personnes manifestaient vendredi 5 avril dans les rues de Montbéliard contre le racisme à l'appel du collectif antiraciste regroupant 32 organisations. 1 200 personnes ici, c'est rare. A part quand les « Peugeot » s'arrêtent et déferlent par milliers dans les rues comme en octobre-novembre 1981. Mais il faut dire qu'il y a maintenant un « trop plein » de colère dans la région. Au moment même où les assassins frappaient à Menton et Miramas, des tracts circulaient dans l'usine de Peugeot-Sochaux (28 000 salariés), anonymes, « Les Arabes, dehors ! la valise ou le cerceau ! » signés « Comité de lutte contre le racisme anti-français ». En même temps, les travailleurs marocains recevaient dans leurs boîtes aux lettres une liste complète d'ouvriers marocains de l'usine, et ces quelques mots en guise de commentaires : « Attention pour l'aide au retour ! Peugeot ne garantit plus l'emploi ! » Le sous-en-

tendu est évident : « Partez au plus tôt ! »

L'Association des travailleurs marocains en France (ATMF) a vivement réagi. Elle a exigé des explications de la direction Peugeot, et a porté plainte. Peugeot dément officiellement être responsable de ces pressions. Alors, qui en est l'auteur ? Des émules de Le Pen dans l'usine ?

Il faut maintenant ouvrir le « dossier au retour » dans le pays de Montbéliard. Des centaines de travailleurs sont déjà partis, avec leur famille. Les logements se vident. Des classes d'école ont été supprimées. La tâche est urgente. Les travailleurs marocains s'organisent et se mobilisent. La révolte antiraciste des jeunes s'accroît, sensibilisée par SOS racisme. La manifestation de vendredi dernier en était la preuve vivante : le collectif unitaire a du pain sur la planche.

MARSEILLE

Samedi matin 6 avril, la Marseillaise, quotidien local du PCF, titrait en première page sur la manifestation antiraciste de la veille au soir à Marseille. Le Provençal, lui, quotidien de Defferre appelait à la manifestation de Miramas, samedi après-midi, et ne pipait mot sur celle de la veille à Marseille ! Deux manifestations massives rassemblant chacune 1 500 personnes environ se sont donc déroulées en deux jours. L'une à l'appel de l'Amicale des Algériens en France, du PC, de la CGT, du MRAP, de l'ASTI, de la CFDT, du

Groupe antifasciste (GAF), à laquelle s'était ralliée SOS racisme à Marseille ; l'autre appelée par les collectifs régionaux de SOS racisme, le PS, le MRAP de Toulon... à Miramas.

Autant dire que la situation n'était pas claire pour tout le monde. Comment en était-on arrivé là, après la magnifique manifestation unitaire du lundi précédent, deux jours après l'assassinat de Norredine, qui vit trois mille cinq cents personnes défilé dans les rues de Miramas à l'appel de toutes les forces démocratiques et antiracistes de la région. Sans doute, de part et d'autre, la volonté politique de récupérer le mouvement à des fins pas très avouables, explique-t-elle bien des choses. Ainsi le maire PCF de Miramas expliquait qu'une nouvelle manifestation sur la ville serait « inutile ». Comme si dans ce climat raciste que nous connaissons actuellement, une action antiraciste pouvait être inutile ! Ainsi vit-on, en contrepoint, SOS racisme insister lourdement sur la présence à « sa » manifestation des élus socialistes, Michel Pézet en tête. Face à ce climat de division, qui ne pouvait que nuire à la riposte antiraciste, la LCR, comme le PCML d'ailleurs, s'est battue pour une seule manifestation régionale unitaire. Puis, devant le fait accompli, appelait aux deux manifestations.

Le succès remporté par chacune d'entre elles montre à quel point une seule initiative unitaire, centrale et régionale aurait pu connaître une affluence record, d'autant plus remarquable que ces mobilisations se situaient en plein week-end pascal.

Correspondant

Rassemblement antifasciste à Caen, le 16 avril

Le 16 avril, se tiendra à Caen le procès des trois sbires du Front national interpellés alors qu'ils se préparaient à pénétrer dans un meeting de la LCR, équipés de grenades trafiquées pour faire le maximum de victimes (voir Rouge du 5 avril). Une quinzaine d'organisations politiques, syndicales et d'associations antiracistes ont décidé d'appeler, ce jour-là, à 17 heures, à un rassemblement devant le tribunal.

Cette initiative sera l'occasion de faire le procès du fascisme et du racisme, en présence de plusieurs personnalités. Plus que jamais, la meilleure riposte à la montée de l'extrême droite et aux provocations qui se multiplient, c'est la mobilisation de masse. C'est pourquoi les militants de la LCR, avec tous ceux qui refusent la banalisation de la bête immonde, mettront tout en œuvre pour en assurer le succès.

**A DENFERT-ROCHEREAU
à 13h**

POUR L'INDEPENDANCE KANAKE ET SOCIALISTE

Tous dans la rue, le 20 avril

Dans les cuisines de l'Elysée, le pouvoir est en train de mijoter la version définitive du plan Pisani qui sera soumise au vote du Parlement ainsi que le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

En mesurant le chemin parcouru depuis la création du FLNKS et le boycott du 18 novembre, on ne peut que constater que la détermination du peuple kanak à se battre pour ses droits n'a pas faibli. Malgré les assassinats de sang-froid de ses militants, les dix de Hienghène, Eloi Machoro et Marcel Nonarro, le peuple kanak est toujours debout.

Malgré les ratissages et autres « opérations coup-de-pouce » des gendarmes aux ordres de Pisani, le peuple kanak n'a pas renoncé. Dans les tribus, il débat de son avenir et des moyens de la lutte, à Nouméa, il défie la réaction ultra-coloniale.

Le gouvernement, qui a multiplié les reculades face à la droite est avant tout soucieux des intérêts des capitaux français et du maintien de la France comme grande puissance impérialiste. Que cela l'amène à fouler aux pieds les droits du peuple kanak ne saurait l'arrêter. C'est pour cela, à cet instant crucial pour l'histoire du peuple kanak, qu'il faut tout faire pour le succès de la journée de mobilisation du 20 avril, de la manifestation nationale qui partira de la place Denfert-Rochereau à 13 H à l'appel de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak.

Alain Krivine

Appel du FLNKS

A la suite de l'appel du FLNKS à une journée internationale de solidarité pour le 20 avril 1985, l'Association information et soutien à la lutte du peuple kanak organise une manifestation nationale à Paris le 20 avril 1985.

Le FLNKS soutient cette initiative. Il appelle tous les anticolonialistes ainsi que toutes les organisations démocratiques à soutenir cette manifestation et à en faire un succès.

A un moment décisif de la lutte du peuple kanak, il est important que s'affirme en France un vaste mouvement de solidarité.

Le bureau politique



Le FLNKS à la base

De notre envoyé spécial

Il faut parcourir le pays, voir les tribus, côtoyer les comités de lutte. Ici, cela s'appelle « aller sur le terrain ». C'est au gré de ces rencontres que l'on comprend mieux la profondeur du sentiment national kanak. Il faut entendre un vieux parler au cours de la coutume en évoquant la lutte, le travail politique et l'unité. Il faut entendre un militant monter, en grimant dans la montagne vers sa tribu, les terres que les Caldoches ont prises aux Kanaks et celles qu'ils leurs ont laissées. Il faut parler avec les femmes et les écouter raconter leur haine des fachos. Et puis, vient le moment où nous échangeons nos expériences respectives. La question qui revient le plus souvent est celle du Front national en France, mais on parle aussi de la poli-

tique des socialistes et de Mitterrand. On veut savoir si c'est bien vrai qu'il y a en France une solidarité envers le FLNKS et les Kanaks. Pélemé vient aussi tous les autres problèmes : sur les Blancs qui ont les fusils et les moyens de se défendre, sur les gardes mobiles qui sont toujours là, ou sur telle tribu de la région qui est encore sous l'influence du RPCR... Toutes ces rencontres sont profondément enrichissantes sur le plan politique et l'on mesure alors la vanité de la droite qui présente les indépendantistes comme un groupe minoritaire manipulé. La pauvreté de la vie en tribu illustre ce qu'a été depuis 132 ans la politique de la France dans ce pays et suffit à ridiculiser ceux qui parlent de société égalitaire, pluri-ethnique en Nouvelle-Calédonie.

C. G.



La révolte kanake

« Nouvelle-Calédonie — La révolte kanake », par Claude Gabriel et Vincent Kermel, éditions La Brèche. 240 pages, 70 francs.

La colonisation menée depuis cent-trente-deux ans par la France en Nouvelle-Calédonie a constitué une irruption brutale et violente du mode de production capitaliste dans une société kanak dont les rapports de production et avant tout dans le travail de la terre n'étaient pas fondés sur l'appropriation privée.

Elle a abouti à une forme de domination analogue à l'apartheid. Les deux auteurs retracent dans les premiers chapitres ce qu'a été cette pénétration jalonnée par des massacres comme celui qui mit fin à la révolte kanake de 1878.

C. Gabriel et V. Kermel se sont attachés à brosser le tableau sociologique des populations résidant en Nouvelle-Calédonie mais aussi un portrait de la société coloniale. Pour Paris, ce territoire est un énorme caillou de nickel, situé à une place stratégique dans le Pacifique.

Les Républiques vont se succéder, abolissant le statut de l'indigénat en 1946, mais n'étendant le suffrage universel aux Kanaks qu'en application de la loi-cadre de 1956. De son côté, la revendication kanak évolue de celle de l'autonomie à celle de l'indépendance.

L'un des principaux centres d'intérêt du livre de Gabriel et Kermel est bien la contribution à l'écriture de l'Histoire du mouvement politique kanak, en relation avec la politique suivie par la métropole coloniale.

En particulier la période marquée par l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche permet de voir passées à l'épreuve de la pratique les positions adoptées

ouvrier français depuis le 18 novembre est également analysée devant ce véritable test anticolonialiste : « La Nouvelle-Calédonie, après le Tchad et le Liban, sont — faut-il le rappeler ? — les preuves matérielles que la France n'a pas cessé d'être le 10 mai 1981 une grande puissance impérialiste parce que le Parti socialiste et le Parti communiste avaient investi son gouvernement. »

Les dernières parties de l'ouvrage abordent ces semaines d'actions sur le terrain qui ont ébranlé la Nouvelle-Calédonie : « En l'espace de quelques semaines d'actions directes, les Kanaks imposent ce que des années de réformes foncières ne sont pas parvenues à obtenir. »

Claude Gabriel et Vincent Kermel ont tenu à souligner dans ce livre quelques-uns des problèmes stratégiques posés à

la lutte de libération nationale du peuple kanak : celui de la terre, des rapports entre ville et campagne et celui de la transition économique.

C'est l'ensemble de ces préoccupations qui font de Nouvelle-Calédonie — La révolte kanake un livre de qualité, unique en son genre. Il fourmille d'informations, de citations, sans que sa lecture en soit alourdie pour autant.

Ce n'est pas là l'ouvrage d'un ethnologue, comme la plupart des travaux disponibles, mais bien de journalistes politiquement engagés aux côtés du combat du peuple kanak. En le nourrissant de documents et de leur propre expérience sur place, les deux auteurs ont voulu combler un manque et forger un outil utile au combat. Ils y ont pleinement réussi.

J.-J. Laredo

Le PCF face à l'indépendance

Depuis qu'il n'est plus au gouvernement, le PCF est à l'aise pour critiquer le pouvoir. Farouche partisan de l'autonomie, voilà qu'il commence à parler d'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie.

Le boycott par le FLNKS des élections territoriales du 18 novembre et les mobilisations kanakes qui l'ont suivi, s'ils n'ont pas étonné les militants déjà engagés dans la solidarité avec les indépendantistes, a par contre surpris les organisations majoritaires du mouvement ouvrier. Si le Parti socialiste s'est montré, dans ce domaine comme dans d'autres, garant des intérêts du capital, le Parti communiste a essayé, essentiellement après son départ du gouvernement, de se redonner une image anticolonialiste.

Avant le 18 novembre 1984, on chercherait en vain une réfé-

rence explicite à l'indépendance dans les déclarations que le PCF consacre aux DOM-TOM et à la Nouvelle-Calédonie où — il faut le rappeler — ce courant est quasi inexistant sur place. La convention tenue en Guadeloupe à Morne-Rouge en août 1971 définit la position du PCF et des partis frères des DOM. Elle tient en un mot clé : l'autonomie. Etape indispensable et préalable à une indépendance remise aux calendes grecques. La reconnaissance du droit démocratique à l'autodétermination des populations des DOM-TOM — qui n'exclut donc pas de l'exercice de ce droit les colonies — ne va pas jusqu'à affirmer les moyens

d'œuvrer à l'indépendance des dernières colonies françaises.

L'autonomie au poste de commande

En 1979, une délégation du Front indépendantiste, prédecesseur du FLNKS, séjourne en France pour rencontrer les partis de gauche. L'un de ses membres, Yann Célény Uregei retracera ainsi les rencontres : « Personnellement, j'ai été très dur dans mes propos pour que l'indépendance kanake socialiste soit mentionnée dans le communiqué conjoint (avec le PS, NDLR) Cela n'a pas été facile. (...) Finalement, l'indépendance kanake socialiste n'a pas été mentionnée dans le communiqué. Au PCF, c'était la même chose. Ces partis sont habitués avec les DOM à parler d'autodétermination et ils n'ont pas voulu parler d'indépendance kanake socialiste. »

De même quand le gouvernement, où siègent encore les mi-

nistres communistes, organise la table ronde de Nainville-les-Roches en juillet 1983 puis soumet au vote de l'Assemblée nationale le statut Lemoine, les élus communistes ne se distingueront finalement pas de leurs collègues socialistes en votant en sa faveur. Le PCF emboîtait ainsi le pas à un projet de troisième voie, alternative à la revendication nationale du peuple kanak de recouvrer ses droits. Il faut rappeler que le Front indépendantiste rejetait de son côté le statut Lemoine comme néo-colonial.

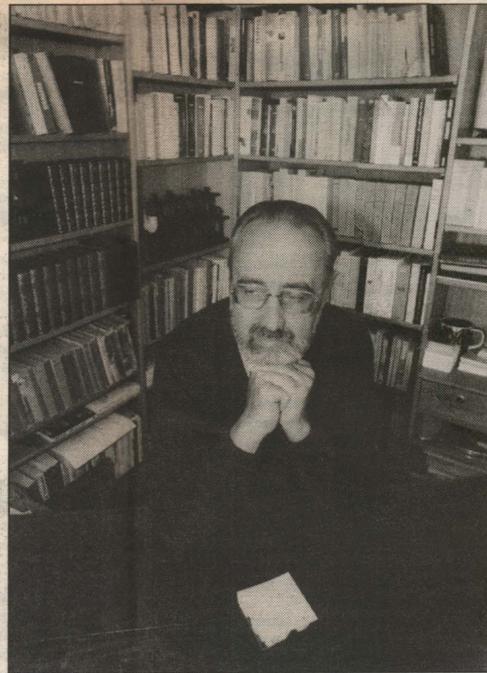
Un tournant sur le tard

Le PCF tarda quelque peu après le boycott des élections territoriales et se cantonna dans une réserve prudente. L'évolution est venue, constituant un tournant, après la sortie du gouvernement des ministres communistes en août 1984. Ayant à

présent les coudées plus franches et disposant d'un terrain où critiquer les compromissions du pouvoir, le PCF a commencé à faire explicitement référence à l'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie. Cependant, il n'a pas renoncé pour autant à la référence à Nainville-les-Roches. Plus, son attitude face au premier projet de plan Pisani a été celle d'un soutien tacite du fait de sa reconnaissance du « droit à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, sur la base d'un référendum d'autodétermination ».

Reste que le PCF a fait preuve de peu d'enthousiasme dans la mobilisation de solidarité. S'il a soutenu le meeting avec Jean-Marie Tjibaou à Paris, l'activité de base n'est, pour l'essentiel, pas venue du PCF. La journée de mobilisation nationale du 20 avril et surtout la publication de la version définitive du plan Pisani permettront d'évaluer la profondeur du tournant récent du PCF.

Jean-Jacques Laredo



REUNION PUBLIQUE

Mercredi 17 avril, à 20 h 30
AGECA (177, rue de Charonne, 75 011 Paris)
Avec Claude Gabriel,
de retour de Nouvelle-Calédonie



70 francs
En vente en librairie : réclamez-le !
Disponible dès maintenant à
la librairie La Brèche,
9, rue de Tunis, Paris XI^e Nation.
Commandes directes à PEC,
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil
(Ajouter 9,50 F frais de port)

DOM-TOM

Un premier pas malgré des limites

Malgré les exclusives contre certaines organisations indépendantistes antillaises, la Conférence des dernières colonies françaises a connu un large écho. Notre envoyé spécial y assistait.

• DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

Les 5, 6 et 7 avril s'est tenue en Guadeloupe la Conférence internationale des dernières colonies de la France, convoquée à l'initiative de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPGL). S'y sont jointes les organisations anticolonialistes suivantes : le Front de libération nationale kanake et socialiste de Nouvelle-Calédonie, le Mouvement pour l'indépendance de la Réunion (MIR), les élus indépendantistes de Guyane et l'Union des travailleurs guyanais, le Mouvement pour l'indépendance de la Martinique (MIM) et le Conseil national des comités populaires (CNCPC de Martinique) ainsi que le Front démocratique des Comores. Deux organisations n'ont pu être présentes : le Front de libération de la Polynésie et le POMARE-parti, lui aussi polynésien.

Un écho indéniable

Parmi l'ensemble des organisations et personnalités invitées, seuls les représentants français du PSU, de la LCR, du PCML, du CEDETIM et du Syndicat des avocats de France ont pu assister à la conférence.

Le gouvernement français avait en effet pris des dispositions policières pour interdire l'entrée du territoire aux invités étrangers. Ceux-ci ont donc envoyé des messages de soutien. On peut citer ceux de l'ANC d'Afrique du Sud, de la SWAPO de Namibie, du groupe parlementaire des Verts de RFA, du groupe Alternatifs-Verts du Parlement européen, de Jean Ziegler du Parti socialiste suisse, du Conseil mondial des Eglises et de plusieurs associations de juristes démocrates de différents pays.

La presse était largement présente. Il faut dire que la déclaration du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM dénonçant la tenue de cette conférence et la présence du ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire de Kanaky ont contribué à donner un large écho à la réunion.

Cette rencontre, qui s'est conclue par un rassemblement de plusieurs milliers de personnes a incontestablement constitué un succès. Les rododromes de l'extrême droite locale, qui avait appelé la population à s'opposer à la conférence, ont fait long feu, tout comme l'idée de certains ultras d'effectuer, à la manière de leurs homologues caldoches à Thio, un pique-nique sur

la plage proche de l'hôtel des Alizés où se tenait la conférence.

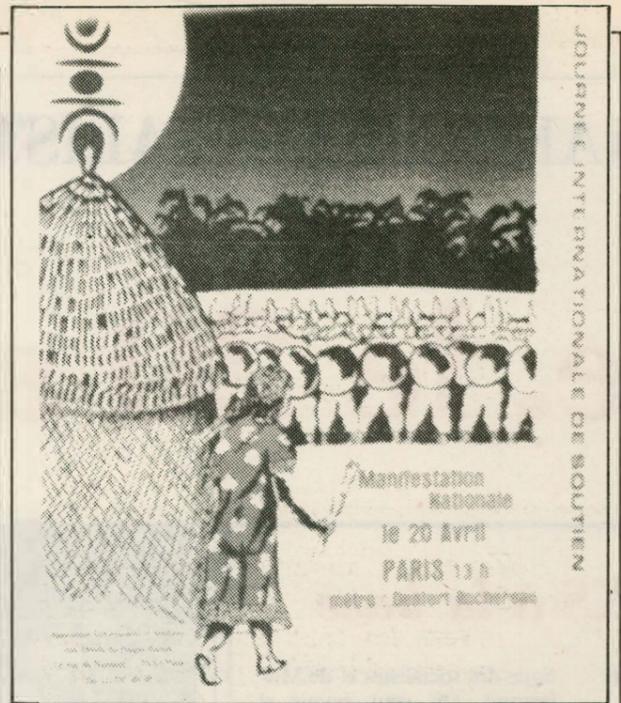
Les organisateurs européens s'étaient donné les moyens d'assurer le bon déroulement des travaux, l'accueil et la sécurité des participants, démentant ainsi les cris d'alarme d'un Toubon.

Elargir l'unité

La Conférence a décidé la mise en place d'un comité de liaison des organisations indépendantistes des DOM-TOM, dont la première tâche, confiée à l'UPLG qui assure le secrétariat, sera de populariser les travaux et décisions de ce week-end. Une démarche diplomatique commune en direction de

l'ONU est envisagée pour obtenir la réinscription des colonies françaises sur les listes des pays à décoloniser.

Toutefois, malgré son écho indéniable dans les médias et les échanges dans les différentes commissions de travail, il ne semble pas que cette conférence puisse à court terme donner le jour à une structure de coordination permanente et efficace des mobilisations et des luttes indépendantistes dans les DOM-TOM. Tout d'abord parce qu'en Guadeloupe, des exclusives ont été lancées par l'UPLG contre la participation à la conférence de nos camarades du Groupe révolution socialiste et du groupe Combat ouvrier, organisation sœur de Lutte



ouvrière. Ce faisant, la dynamique unitaire locale qui aurait pu s'enclencher à cette occasion s'est trouvée limitée. D'autre part, il faut souligner le fait que les organisations participantes n'ont pas toutes la même représentativité sur le terrain. Cela témoigne d'ailleurs de l'inégal développement des idées indépendantistes dans les DOM-TOM.

Mais cette Conférence des dernières colonies françaises n'en constitue pas moins un petit événement historique et peut constituer, comme le souhaitait le message de la LCR, « un premier pas vers un rassemblement unitaire encore plus large des forces anticolonialistes des DOM-TOM ».

Vincent Kermel

Editorial des feuilles d'entreprises

Le 20 avril pour l'indépendance kanake et socialiste

Deux événements, la mort d'un professeur d'éducation physique en Nouvelle-Calédonie et la réunion de tous les courants indépendantistes des DOM et TOM, viennent nous rappeler que la France est une puissance coloniale et que l'explosion en cours en pays kanak pourrait bien s'étendre ailleurs.

Ce que fait le gouvernement français en Nouvelle-Calédonie ne peut qu'amplifier la réaction des peuples colonisés : les ratissages de gendarmes contre les villages kanaks, les assassinats d'Eloi Machoro et d'autres militants du FLNKS, les sanctions contre les travailleurs kanaks indépendantistes prises dans des entreprises de Nouméa dernièrement, produisent des affrontements qui viennent de faire une victime de plus, côté caldoche cette fois.

Le gouvernement français cède aux pressions du patronat du nickel !

L'Assemblée nationale va discuter les prochains jours de l'attitude à prendre en Nouvelle-Calédonie. La position du gouvernement français et de Pisani ne peut qu'inquiéter les travailleurs de France. En effet, le constat s'impose : ils sont allés de reculades en reculades sous la pression de la droite et de l'extrême droite.

Sur le fond, le gouvernement est passé d'une pseudo-indépendance recouvrant en fait une association de quelques notables kanaks à une gestion néo-coloniale du pays, à une garantie, gendarmes à l'appui, de l'intégralité des privilèges coloniaux et de ceux du patronat du nickel en particulier.

Les intérêts de ce patronat sont en passe de triompher de ceux de tout un peuple, menaçant ainsi de transformer la violence larvée qui existe là-bas en véritable guerre coloniale

Tel est le véritable sens des modifications que Pisani et Mitterrand pensent apporter au plan initial.

Non à une nouvelle guerre coloniale !

Le peuple kanak ne restera pas passif devant ce marché de dupes. Soyons sûrs qu'alors, sous la pression des possédants, le gouvernement français engagera la guerre coloniale sous un quelconque prétexte.

Les travailleurs de France ne peuvent laisser faire leur propre gouvernement !

Le droit à l'indépendance ne se marchande pas. Les implantations artificielles de population que pratique le gouvernement français depuis dix ans ne sauraient masquer ces faits. Seuls les possédants, le grand patronat, ont intérêt à vouloir des affrontements et la mort de petites gens des deux côtés.

Mobilisation pour l'indépendance du peuple kanak !

Le Parlement met la question de la Nouvelle-Calédonie en discussion : c'est le moment de faire pression par tous les moyens pour empêcher l'escalade de l'agression coloniale. L'Association pour le soutien aux droits du peuple kanak organise en France une journée de mobilisation le 20 avril pour le droit à l'indépendance kanake et socialiste.

Soyons nombreux à manifester ce jour-là pour :

- L'indépendance pour le peuple kanak,
- Le retrait de toutes les troupes françaises de Nouvelle-Calédonie !

Vient de paraître

Critique Communiste

revue mensuelle

de la Ligue Communiste Révolutionnaire

(section française de la IV^e Internationale)

40

avril 85 14 fr.

Sommaire

L'alternative nécessaire

La droite dans les starting-blocks

PS : Cap sur les législatives

Fossoyeurs du socialisme

une interview de J.P. Garnier

Dossier

LES CONTRADICTIONS DES THESES ECONOMIQUES DE LA CFDT

Le XII^e Congrès mondial de la IV^e Internationale

CGT

Première lecture du 42^e congrès

Novateur, audacieux et conquérant, tel se voulait le 40^e Congrès de la CGT en décembre 1978. En avant vers les trois millions d'adhérents, lançait-il comme objectif à portée de la main confédérale.

Sept ans après, (sept ans de malheur ?), le 42^e Congrès s'annonce beaucoup moins tonitruant. Syndicalisme banal, gestion dans l'intérêt national, neutralité politique, rejet en bloc des autres syndicats, voilà qui pointe un congrès de repli.

Le projet de document d'orientation qui paraîtra pour les adhérents le 25 avril dans *le Peuple*, a été remis à la presse le 9 avril. S'il n'est pas écrit pour être compris par la grande masse des travailleurs, ce lourd pavé recèle des inflexions dans l'orientation qui ne peuvent échapper à tout lecteur muni d'un décodeur de langue de bois.

En guise de bilan, l'autosatisfaction

« La CGT a su assumer ses responsabilités sans se laisser détourner de la

« Nous n'avons pas été suivis », indique le texte, montrant à quel point la CGT entend banaliser l'expérience des trois gouvernements Mauroy, la politique d'austérité menée depuis juin 1982. Il ne s'agit là que d'estomper au maximum le soutien apporté à la coalition gouvernementale PS-PCF, et l'acceptation des mesures anti-ouvrières, dont on cherchera en vain la mention.

En trente pages à peine, sur les 204 remises à la presse, le bilan est tiré d'une expérience d'union de la gauche pour laquelle la CGT s'était engagée depuis 1972 ! Que la CGT n'ait pas livré bataille contre le forfait hospitalier et l'augmen-

financière au détriment des débouchés, de l'emploi et d'un investissement utile et créateur d'emplois ». Or, « c'est dans les entreprises que sont prises concrètement les décisions qui alimentent la crise ». Conclusion, « existent donc (!) les moyens d'exprimer une autre orientation, d'autres choix, d'autres références en matière de gestion ».

Dans l'entreprise, et pas au-delà ? Si existe, grâce à la décentralisation administrative, (qu'il faut démocratiser, précise le document) « le cadre régional » qui devient « essentiel pour la construction d'une économie nouvelle, forte et moderne ». Cette économie nouvelle est bleu-blanc-rouge. « Il faut redonner à l'industrie française ses capacités de satisfaire aux besoins des ménages et des entreprises (les deux font-ils bon ménage ?), plutôt que de favoriser les pénétrations étrangères ». Rien n'est plus urgent que de défendre le sol national contre les risques « d'infériorité économique et de dépendance technologique dans des domaines décisifs. C'est insupportable ». Donc le secteur nationalisé, industriel et bancaire doit être tourné vers « les coopérations nouvelles » franco-françaises dans le domaine régional « plutôt que rechercher des accords coûteux et souvent douteux avec l'étranger ». Le document insiste sur l'aspect chauvin. « Il faut en revenir au bon sens ; produire en France, en fonction des besoins du marché national, investir et créer des emplois d'abord en France, telles doivent être les priorités ».

Il faut oser un rapprochement avec cette catégorie particulière de marchandise étrangère qu'est la force de travail immigrée. « La CGT s'est prononcée pour l'arrêt de l'immigration » rappelle le texte. « Mais elle s'engage pleinement (...) pour la défense des populations immigrées... » Soit. Mais, outre le légitime refus de faire des travailleurs immigrés les boucs émissaires de la crise, la CGT insiste sur... l'aide au retour, non « en terme de revendication », mais pour qu'elle soit prise en compte « dans l'élaboration des revendications spécifiques des travailleurs immigrés ». C'est, avec le rejet des discriminations et le droit au regroupement familial, la seule perspective concrète avancée.

A ce stade de la lecture du texte, on cherche les perspectives générales que se fixe la CGT. Lutte pour l'emploi, « conduite

avec vigueur et ténacité, cas par cas, dans chaque entreprise concernée », lutte pour le pouvoir d'achat et les droits sociaux, d'accord. Et puis ? « Donner toute sa dimension à l'action sur le lieu de travail », six pages. « Les formes de l'action syndicale », et la première, « l'action sur le lieu de travail », trois pages. Enfin, va-t-on faire référence aux fracassants appels à l'action générale, lancés par Henri Krasucki ? Dernier sous-chapitre « actions d'ensemble » (on admirera le pluriel à actions). « Le caractère d'ensemble de ces actions ne relève nullement de la seule vertu du mot d'ordre. » Adjugé, vendu !

Quelles échéances ?

Quant à l'échéance centrale des élections de 1986, qui vont de plus en plus polariser la situation politique, la CGT lui règle son compte vite fait.

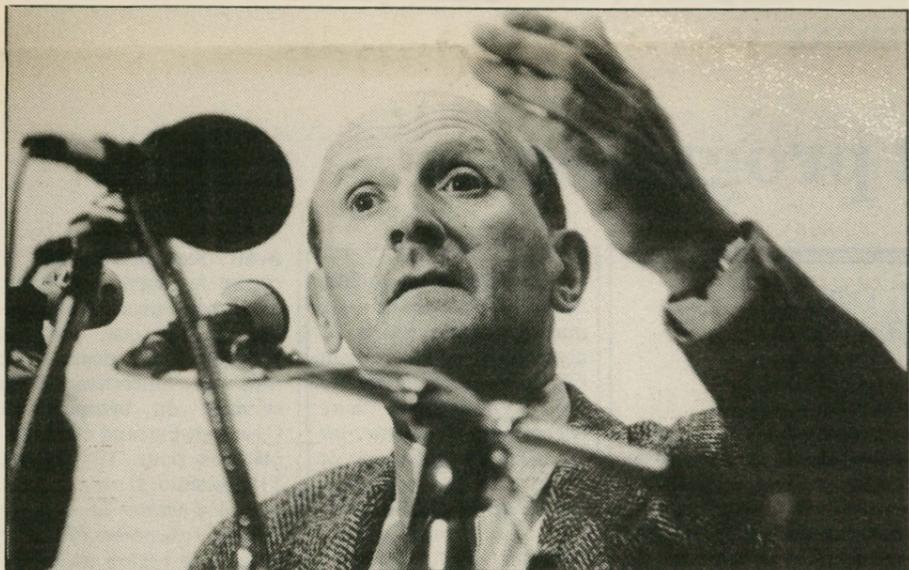
« 1. La CGT n'ignore pas les dimensions politiques de la lutte des classes. Sa conception de l'indépendance ne peut se confondre avec une quelconque neutralité face aux événements qui engagent l'avenir du pays ».

2. Elle ne saurait, en aucun cas, se considérer engagée par les programmes des différents partis, les alliances qui peuvent exister (...) et n'entend pas déterminer son propre comportement à leur égard en fonction de ces programmes... » Il s'agit là de faire passer, sous couvert d'une autocritique implicite, l'idée que 1986 est un non-événement, que son résultat n'a que peu d'importance, que la CGT ne doit pas s'y engager.

Banal, le syndicalisme que propose la CGT ? Pas tant que ça, tant l'embarquée dans l'ornière de la gestion est engagée. Ce qui est banalisé, c'est à la fois l'Union de la gauche et son passage au pouvoir, et l'offensive de la droite pour y revenir. Banalisée également l'offensive de fond du patronat contre l'ensemble des droits et acquis ouvriers.

En somme, la CGT se met en attente, en roue libre, comme si la situation économique et sociale était banale. Un repli commandé par une absence d'horizon politique que l'on retrouvait il y a peu lors d'un autre congrès, à Saint-Ouen.

Jean Lantier



ligne fixée, sans renoncer ni à sa mission de défense des intérêts des salariés ni à sa volonté d'apporter... sa contribution positive pour la recherche... de solutions positives ». Tel est le bilan autosatisfait que fournit la direction à ses adhérents, trois ans après le congrès de juin 1982 à Lille.

C'est « l'attitude des salariés », trop vite enclins « à la déception et à l'amertume » parce que « les réformes promises » ne venaient pas « d'en haut », qui explique que « la CGT n'a pas échappé » à ses conséquences. « Bien qu'injuste, la tendance à lui faire porter une part de responsabilité s'est retrouvée pendant tout une période », parce qu'elle était perçue comme « ayant soutenu le changement politique ».

Seules donc les illusions à l'égard de la gauche, contre lesquelles la CGT avait mis en garde, sont la cause de son recul électoral.

La CGT a été confrontée à une politique de réformes qui a tourné court. Tel est le constat nonchalant et nostalgique de trois ans d'union de la gauche, à laquelle le texte ne fait référence qu'allusivement. « Il aurait fallu pousser l'avantage », « affaiblir le capital nécessitait de sérieuses mesures anticapitalistes », tels sont les commentaires maussades et désabusés concernant la politique du PS et du PCF, qui n'est nommée ni « rigueur » ni « austérité ».

tation des charges sociales en mars 1983 (2^e plan d'austérité), qu'elle ne se soit pas battue contre la liquidation de l'allocation pour licenciement économique (avril 1984), qu'elle ait peu fait contre le passage de l'indexation des salaires et pour la riposte aux licenciements, passe... !

Aux profits et pertes, aux oubliettes de l'histoire, qui doit être réécrite au plus vite, semble dire ce modeste premier chapitre de 30 pages intitulé « tirer les enseignements d'années importantes ».

Les lendemains gestionnaires du syndicalisme

Que propose la direction cégétiste ? « La question décisive pour la lutte immédiate, comme pour l'issue à la crise, se situe sur le terrain, au niveau de la gestion des entreprises publiques ou privées, des banques, des compagnies d'assurance, là où se déterminent et s'appliquent les grandes orientations dont nous subissons aujourd'hui les conséquences ». Voilà le maître paragraphe du texte confédéral.

Gestion entreprise par entreprise, tel est l'objectif immédiat. Par quelle démonstration en arrive-t-on là ? La crise c'est « la domination du capital » qui « impose des choix qui nourrissent une croissance



CFDT

Maire joue l'esquive

Environ cent-quatre-vingt syndicats ont repris à leur compte le contre-projet d'orientation déposé par la fédération Hacuitex* en vue du congrès confédéral CFDT de juin prochain. Un bon départ, en trois semaines!

Edmond Maire, dans son interview au *Matin*, le 3 avril, en a pris acte. Mais il affecte d'être préoccupé par « les vrais problèmes dont les militants veulent discuter »...

Pour préparer le congrès CFDT, l'art de l'esquive est au poste de commande. L'interview d'Edmond Maire au *Matin* en donne plusieurs exemples.

Pourquoi l'absence de mobilisation sociale et la crise de la CFDT comme de la CGT? « L'énorme pression permanente des partis de gauche de 1972 à 1981 (...) a eu des conséquences dans les têtes », dit le secrétaire général. Oubliée sa propre politique de modération des revendications pendant la même période, notamment la révision en baisse de l'augmentation du SMIC, en 1974, au moment de l'élection présidentielle! « Nous avons nous-mêmes cru, affirme-t-il, que cela se passerait un peu comme en 1936 ou en 1945. » Et là nous nous sommes trompés. » On saisit ici l'allusion à cet appel de la confédération CFDT, lancé le lendemain de la victoire électorale de mai 1981: il fallait, pour ne pas gêner la gauche, étaler sur cinq ans les principales revendications. Cette récente déclaration au *Matin* serait-elle une sorte d'autocritique? Voudrait-elle dire « nous avons eu tort de ne pas mobiliser »? Rien n'est moins sûr. Mais la formule est habile pour chercher à plaire à ceux qui le pensent sans contredire frontalement ceux qui auraient voulu une attitude CFDT beaucoup plus « ouverte » au concessions envers le patronat.

Cette esquive sur le bilan appelle donc une question: la CFDT a-t-elle eu raison, lancée dans sa recherche d'accords avec le patronat, de ne pas construire la mobilisation avant et après mai 1981?

Deuxième exemple d'esquive, celle sur l'entreprise et ses « nécessités ». « Nous n'avons pas, affirme Edmond Maire, à accepter une extension abusive des contrats à durée déterminée ou d'intérim au-delà des nécessités objectives des entreprises. » Certains y verront une réaction contre la ligne directement patronale de Jean-Paul Jacquier. Mais la véritable question est ailleurs, soigneusement évitée: faut-il mobiliser pour rejeter le

développement des statuts précaires, du chômage, etc.? Ou cela peut-il se négocier en fonction des « nécessités objectives » affirmées par le patronat dans des négociations éparpillées par entreprise?

Troisième exemple, la soumission aux grands choix économiques faits par le patronat et appliqués par le gouvernement. « Nous entendons, soutient Edmond Maire, agir pour une politique d'investissement et de qualité de la croissance. » Comment? « Par la satisfaction de cette demande sociale actuelle non satisfaite qui s'exprime pour la garde d'enfants, l'entretien des maisons, le maintien des personnes âgées à domicile, etc. » Sans nier l'importance de tels besoins, qui existaient déjà il y a quatre ans, est-ce ainsi qu'on peut maîtriser les grands mécanismes économiques? Nul ne le dira.

D'où une question, très simple, incontournable: quel est le rapport de forces à construire pour ne pas subir le libre pouvoir des maîtres de l'économie capitaliste?

C'est la quatrième question, centrale pour tout militant ouvrier: connaître l'adversaire, savoir lui opposer une tactique défendant vraiment les intérêts des travailleurs. Edmond Maire reconnaît qu'« il existe toujours deux logiques, deux projets d'entreprise: celui du chef d'entreprise (...) celui des salariés. » Mais il n'a pas un mot pour le nécessaire rapport de forces, que le syndicat devrait s'occuper de construire. Il se contente de souligner comment « accepter qu'entre ces deux logiques existent confrontation et négociation, c'est la voie du progrès ». Quel progrès? Au bénéfice de qui? Le secrétaire général n'en parle pas. Pourra-t-il cependant éviter d'y répondre? Ces questions sont justement au centre de la démarche du texte de la fédération Hacuitex. Un texte dont Edmond Maire craint qu'il « fige la discussion en la focalisant trop »...

Pierre Rème

* Hacuitex: fédération CFDT habillement, cuir et textile.



CFDT-REGION AUVERGNE

Le débat progresse

Petite région de la CFDT, l'union interprofessionnelle de l'Auvergne a tenu son congrès les 7, 8 et 9 mars. Il confirme l'évolution des débats au sein de la confédération.

« Créer des emplois ». Ce thème central du dernier congrès, en novembre 1981, sonne mal aujourd'hui: sans que les luttes indispensables aient été menées, le chômage, les licenciements et les restructurations frappent. Liés à l'industrie du bâtiment et du pneumatique, de nombreux emplois disparaissent.

Le vote sur le rapport d'activité, aligné sur le discours confédéral en faveur de la « modernisation », s'en ressent. L'équipe sortante recueille seulement 50,7 %. Comment pouvait-elle justifier, au nom de son orientation et de sa pratique, une chute de près de 30 % d'adhérents, ou un recul aux élections professionnelles qui atteint 11,5 % pour la CFDT de Michelin? Pourquoi la direction régionale n'avait-elle pas au moins à son actif des luttes énergiques contre les licenciements, comme celles menées par l'UIS du Puy?

Nicole Notat, représentante de la CE confédérale, accroissait le malaise de

nombre de syndicats: elle justifiait le choix de la « flexibilité » au nom de « l'adaptation du syndicalisme ». Pour elle, point n'est besoin de maintenir la référence à un syndicat de classe et de masse: elle préfère parler d'un syndicat « de masse et de transformation sociale ». La fonction des militants dans ce cadre consiste à « faire passer » le projet de société défini par la confédération...

Les militants de l'Auvergne, sur plusieurs problèmes importants, ont pris le contre-pied d'une telle orientation. Une militante du syndicat Hacuitex du Puy, OS à la chaîne, racontait les réactions de ses camarades de travail: « Vous faites bien votre boulot, mais que font vos chefs à Paris? » L'amendement qu'elle défendait rappelait nombre de positions essentielles de la CFDT: « refus d'une logique qui fait passer la compétitivité et la recherche du profit au détriment de l'emploi »; opposition à « la dérégulation réclamée par le

Une motion d'actualité, adoptée par 177 voix mandats contre 125 et 21 abstentions affirme: « la CFDT n'a pas à demander au patronat une négociation qui remettrait en cause les acquis de la lutte des travailleurs depuis de longues années. (...) Le congrès (...) demande à la confédération de refuser la reprise des négociations sur la flexibilité. »

patronat »; réaffirmation que « la propriété privée des moyens de production et d'échange est un pouvoir décisif qui est à maîtriser par la classe ouvrière ». Une courte majorité, inverse de celle sur le rapport d'activité, se dégageait: 50,4 %. Un autre amendement du syndicat du Puy de même réaffirmait: « Nous nous battons contre le retour de la droite au pouvoir. » Il obtint 54,22 % des mandats.

Il fut aussi voté par 61 % des mandats la nécessité de combattre la montée des thèmes de droite: racisme, idées inégalitaires, etc. A chacun de ces votes, les syndicats qui ne voulaient pas voter contre la totalité de l'orientation confédérale rejoignaient l'opposition qui

avait rassemblé 30,6 % contre le rapport d'activité. Ce phénomène était tellement fort que, pour la première fois depuis dix ans, un amendement du syndicat du bâtiment de Clermont-Ferrand était adopté (154 pour, 138 contre, 51 abstentions): « La crise, loin de gommer la lutte de classes, l'exacerbe. Plus que jamais, la région Auvergne confirme les acquis de l'organisation au congrès de 1970. »

Dans le même sens, un amendement déposé par le syndicat Interco (collectivités locales) de Clermont-Ferrand était aussi largement majoritaire: « L'union régionale interviendra à tous les niveaux pour que se prépare une action unitaire et nationale pour aboutir à la semaine des 35 heures et qu'une loi soit votée en ce sens. » Quant à la réaffirmation d'une plate-forme claire sur les droits des immigrés, le rapporteur l'intégrait sans débat.

Le résultat final amuse beaucoup de militants de l'opposition régionale: 76,7 % en faveur de la résolution. Cela prouve en effet que le débat avance et que ce débat renforce l'unité de l'organisation. Eux qui avaient été accusés de « semer la confusion » après leurs interventions sur le rapport d'activité!

P. R.

Radios privées : la curée

La bande FM est devenue un véritable panier de crabes. C'est une constatation qui s'impose après écoute. Mais comment s'est produit ce gâchis ?

Dès la libération des ondes, et avant même que la publicité soit autorisée, les groupes de presse, les commerciaux et autres petits malins se sont rués sur le marché encore vierge des radios locales privées. Ainsi le chiffre d'affaires de ces radios était estimé à trente millions de francs pour l'année 1983... alors que la publicité était encore interdite.

Aujourd'hui, certains possèdent une autorisation en bonne et due forme. D'autres phagocytent une association autorisée à émettre au moyen d'une société prestataire de services exclusive, et ce en toute légalité. Avant la loi du 2 août 1984, seules les associations à but non lucratif pouvaient obtenir une fréquence. Depuis, les radios souhaitant bénéficier de la publicité se sont transformées en société anonyme ou à responsabilité limitée. Une radio, parfois issue de plusieurs regrou-

pements, voit donc son capital partagé entre diverses associations. Et s'il est interdit de vendre une autorisation, rien n'empêche une prise de participation de 25 % maximum dans le capital d'une radio autorisée. Résultat : le véritable exploitant n'est plus le propriétaire légal de la radio.

Lois et magouilles

C'est cette dernière méthode qui a si bien réussi à Hersant. Chacun de ses quotidiens régionaux possède, ou est sur le point d'acquiescer, sa propre station qui, dotée d'un budget confortable, utilise parfois une partie de l'équipe rédactionnelle du journal. Pour couronner le tout, chacune de ses radios bénéficie de la régie publicitaire du groupe Hersant.

Hersant et les autres quotidiens régio-



naux — aujourd'hui presque tous installés sur la bande FM — drainent la publicité à la fois dans leurs colonnes et sur leurs ondes. Déjà monopoles de presse dans leur région respective, ces groupes écrasent maintenant les radios indépendantes. C'est le cas notamment de *Sud-Ouest* qui possède la bagatelle de trois radios. Hersant détient là encore les records. Il constitue un réseau, grâce à un système de prête-noms et une même société holding contrôle toutes les sociétés d'exploitation dirigeant les radios du groupe. De plus, Hersant vient de s'offrir l'AFC, une agence d'information qui desservira une cinquantaine de radios locales.

Les réseaux publicitaires et les agences d'information clef en main sont pourtant interdites par la loi, mais de fait, la Haute Autorité porte atteinte au pluralisme. Autre exemple : des stations contrôlées par l'Etat, *RTL*, *Sud-radio*, *RMC* et *Europe 1* « coproduisent » des programmes avec des radios vidées de toute substance, simples radios relais des périphériques. De leur côté, les trois premières agences publicitaires françaises (Havas, Publicis et RSCG-Séguéla) ont créé des régies qui quadrillent la bande FM et tentent de prendre une part de ce marché évalué par les optimistes à près d'un milliard de francs pour 1985.

Mais la plus grande bataille se déroule à Paris à coups de rachats et de prises de participation. Le groupe Fillipacchi possède 27,5 % de la *Voix du lézard* et 25 % de *Radio Gilda* et propose à ces radios les services de sa régie. Or la loi interdit aussi une prise de participation sur deux fréquences. UGC et Séguéla, ce grand passionné de

communication, achètent *Mégabloblique* pour le transformer en *Hit-FM*, station sans journaliste et sans animateur. UGC vient aussi de créer *Circuit A*, une régie qui a déjà passé deux accords avec *RFM*. De son côté, *Libération* a expulsé *Cheap radio* de la fréquence 92,8 FM afin d'avoir les mains libres pour mettre en place sa « grande radio d'information ». Et l'inévitable Hersant prépare *Radio Figaro* sur les décombres de *Radio Digitale*.

Saturée ?

La législation pleine de zones d'ombres est systématiquement bafouée mais les commerciaux n'ont rien à craindre car la Haute Autorité — ils en ont fait l'expérience depuis 1982 — cède à toutes les pressions. Des sociétés pourtant contrôlées par l'Etat peuvent magouiller en toute impunité, grâce à leurs puissants moyens financiers et les trusts des médias réussissent à court-circuiter les longues listes d'attente des radios qui prétendent à la FM. Ceux-là n'ont pas besoin de présenter le contenu de leur programme.

Pendant ce temps, la Haute Autorité parle « de saturation de la FM sur l'ensemble du territoire ». Bon prétexte pour entraver l'accès de cette fréquence à des radios réellement indépendantes. La bande est saturée ? En tout cas, à en juger des décisions de la Haute Autorité, pas par cette soupe conformiste que nous concoctent les grands groupes de presse, en toute légalité.

Tiré de « *Murmure* », bulletin des journalistes de la LCR

Quand July tire plus vite que Hersant

« Les dirigeants de cette radio ont été démis de leurs fonctions et le personnel a été mis en congé », indique *Libération* du 27 février à propos de sa petite fille *Radio Libération* jusqu'ici dirigée par Bernard Langlois. Voilà qui est clair, mais aussi surprenant pour les journalistes de la station.

Branchée sur 92,8 FM depuis le début de l'année, *Radio Libération* souhaitait, contrairement à ses concepteurs, privilégier l'information. Un projet d'ailleurs réaffirmé au moment du coup de balai. Dans *Libération* du 27 février, on lit que July veut « restructurer une équipe capable de répondre à l'ambition personnelle de cette

radio : l'information continue ». Pourtant, comment peut-on être sûr ? Lorsque quelques semaines après le démarrage des émissions, Serge July a montré son mécontentement devant les résultats de la station, il a voulu associer à la direction des journalistes de *Radio 7*. Or, avec l'appui de nombreux journalistes de la rubrique culture du quotidien, ceux-ci plaident pour une radio beaucoup plus musicale.

Serge July ne s'embarrasse pas de toutes ces considérations. Vidage d'abord. Réflexion ensuite. Le tout sans aucune concertation avec la rédaction qui ne sait pas à quelle sauce elle va être mangée.



● **Samedi** 22 h 15 (TF1), « Droit de réponse » consacré aux juges d'instruction.

● **Dimanche** 20 h 35 (TF1), *Pas de printemps pour Marnie*, d'Alfred Hitchcock avec Tippi Hedren et Sean Connery. Sur un sujet terriblement hollywoodien (avec fatras psychanalytique et tutti quanti...), ce vieux renard d'Hitchcock a réalisé un film passionnant qui compte à peu près autant de niveaux de lectures que de clés à l'étrange amour de Sean Connery pour sa belle secrétaire kleptomane.
21 h 35 (A2), *Sorties de*

secours, excellent titre pour une série de quatre émissions sur les exemples choisis par quatre sociétés occidentales pour aborder le problème de la délinquance juvénile. De Birmingham à New-York en passant par Turin et Stockholm, ces exemples seront suivis de débats. Pour ouvrir la série, ce soir, un reportage de P. Banquet et Mosco : « *Que fait-on des délinquants juvéniles à Birmingham ?* »

22 h 30 (FR3), *On murmure dans la ville*, de J.-L. Mankiewicz avec Gary Grant et Jeanne Crain. Très bavard car tiré d'une pièce

de théâtre un peu « lourde », mais passionnante leçon de cinéma par le plus grand spécialiste du verbe » de tout le septième art !

● **Lundi** 20 h 35 (TF1), *Mortelle randonnée*, de Claude Miller avec Michel Serrault, Isabelle Adjani... Un chef-d'œuvre ! Tiré d'un petit polar très étrange, Miller a bâti un film quasi surréaliste sur le possible, le vrai et le mensonge, qui emprisonne le spectateur de ses voluptés empoisonnées. Grâce à la magie de l'interprétation (tous les comédiens sont fabuleux, mais Serrault et Stéphane Audran sont géniaux !) et surtout à la virtuosité de la mise en scène, *Mortelle randonnée* est une réussite exceptionnelle qu'il convient de ne pas rater !
20 h 35 (FR3), *les*

Bronzés, de P. Leconte avec

l'équipe du *Splendid*. En se moquant (vachardement) des vacances des classes moyennes, l'équipe du *Splendid* avait permis à Leconte de réussir un film à la fois drôle et féroce. La recette n'a (hélas !) servi qu'une fois !

● **Mardi** 20 h 35 (FR3), *la Banquière*, de F. Girod avec Romy Schneider. Girod est peut-être le pire réalisateur français, parce qu'en plus, il est persuadé d'être le meilleur. Son film est un gouffre de prétention et d'inutilité, aux antipodes absolus d'un Resnais, disséquant génialement les arcanes de l'une des « affaires » de la III^e République dans *l'Affaire Stavisky*.

21 h 35 (TF1), *Tempête de neige sur la jungle*. En traversant le bassin du fleuve Amazone, l'équipe Cousteau est tombée sur le

cœur de l'exploitation de la coca, cette feuille d'arbuste qui, transformée en poudre blanche nommée cocaïne, vaut bien plus cher que de l'or !

● **Mercredi** 22 h 35 (FR3), *Quartet*, de James Ivory avec I. Adjani, A. Bates, M. Smith. Un sujet que l'on aurait bien vu traité par Polanski ou Deville, et gâché par la mise en scène aseptisée de James Ivory... Dommage.

● **Jeudi** 20 h 35 (FR3), « Face à la guerre », émission d'apocalypse-fiction de J.-C. Guillebaud avec Yves Montand et les groupies du Club Saint-Simon. Après la crise, la guerre ; tous aux abris, les Russes arrivent ! Peut-être que Montand va remettre « *Dans les plaines du Far-West* » à son répertoire en hommage à son pote Reagan ?

23 h 05 (TF1), retour au ciné-club de TF1 avec F. Mitterrand. C'est dire qu'il faudra non seulement s'accrocher vu l'heure tardive, mais aussi supporter le verbiage pompeux et soporifique du neveu de Tonton. Ce soir un film de Dieterle assez rare : *Quasimodo*, avec un Charles Laughton effrayant et génial dans le rôle principal, et Maureen O'Hara dans celui d'Esmeralda... (C'est l'année Hugo !)

● **Vendredi** 23 h (A2), Ah, joie ! un cycle « brulesque » et qui commence à cent à l'heure avec *Passez muscade*, d'E. Cline avec W. C. Field d'après l'une de ses histoires. Le film ne dure qu'une heure mais accrochez-vous car « ça décoiffe » ; délire garanti à 100 % ou remboursé...

Michel Laszlo

SALVADOR

Le témoignage d'un syndicaliste

Lors d'une réunion à la CIMADE, le 22 mars dernier, Hector Bernabe Recinos a donné un témoignage : le sien. Pour aider la solidarité dit-il. Ce syndicaliste de la FENASTRAS a été emprisonné de 1980 à septembre 1984, après la militarisation des centrales électriques.

Je voudrais d'abord vous apporter le salut fraternel de la part des syndicats salvadoriens. Je vais donner des éléments permettant d'analyser la situation, pour aider la solidarité. Nous sommes sortis de la prison après quatre ans et deux mois. Ce fut un succès de la lutte du peuple salvadorien et de la solidarité internationale. Nous avons laissé derrière nous plus de 375 prisonniers politiques, et une grande partie d'entre eux sont sans jugement, depuis 1980.

Il y a eu une systématisation de la répression sous tous les aspects, en particulier par des décrets anticonstitutionnels qui leur permettent de capturer, de faire disparaître, de torturer, d'assassiner. Ainsi, le décret 50 est celui qui légalise la torture. En quatre ans et deux mois, en plus de passer par les différents corps de répression, j'ai souffert les pires tortures : chocs électriques, coups, la capuche, des tortures psychologiques, et tout cela a duré un mois, deux mois voire parfois trois mois.

Dans notre cas, nous sommes restés soixante-dix jours dans la caserne de la Garde nationale. Après avoir été capturés, nous avons été torturés ; nous avons été isolés pendant trois semaines en 1981. Nous avons été transférés dans d'autres centres comme Santa-Tecla et Mariona. Là, nous avons été torturés par la police des finances et la Garde nationale. Il y a un lien étroit entre les directeurs des centres pénals, les corps de sécurité et l'armée. C'est ainsi que se planifient toutes les actions contre les prisonniers politiques.

Une organisation pour survivre

Parmi les gardiens, il y a des membres des escadrons de la mort. Il existe un contrôle sur les familles : beaucoup ont été enlevées, torturées, assassinées, c'est une situation généralisée. Au bout d'un an d'emprisonnement, ils ont assassiné le fils de dix-sept ans d'un syndicaliste. Le 20 août 1982, alors que j'étais emprisonné depuis deux ans, ma femme et ma fille de treize ans ont été enlevées, portées disparues et le sont toujours. Ce n'est pas pour mettre en valeur ce cas, c'est le cas de la majorité des familles salvadoriennes.

Pour pouvoir survivre, une organisation est nécessaire. C'est pour cela que s'est constitué le Comité des prisonniers politiques, le COPES. Ce comité avait des structures qui ont permis réellement d'améliorer les conditions, mais aussi la reconnaissance de la part d'organismes internationaux, et notre reconnaissance comme prisonniers politiques. Nous avons reçu des visites de membres du Congrès nord-américain, de délégations de syndicats, de parlementaires européens, de membres de l'Eglise, d'étudiants, etc.

Cela nous a coûté des grèves de la faim, énormément de répression, mais le travail a porté ses fruits. Sur le plan moral : la prison n'est pas venue à bout de nous, au contraire, nous sommes ici.

Je voudrais parler des droits de l'hom-

me. De 1980 à 1984, selon les organismes des droits de l'homme ; il y a eu 50 999 assassinés, 3 794 disparus. (...) Les secteurs qui ont été les plus touchés : il y a eu 2 425 ouvriers assassinés, 11 302 paysans, et 1 196 étudiants. Les autres n'ont pas été reconnus, à cause de la façon de défigurer les cadavres qu'à la dictature. Pour avoir une idée de ce qui se passe en 1985, rien qu'en janvier, nous avons eu 113 assassinés par les corps de sécurité, et 17 disparus. En février, il y en a eu 147, dont 26 assassinés

sont des chiffres donnés par la CEPAL.

La répression a encore augmenté avec le changement de gouvernement. La crise économique a atteint un niveau supérieur et dans ce cadre il n'existe aucune alternative. Les élections qui se préparent actuellement concernent seulement les sommets des partis, de la hiérarchie et la presse. Le peuple n'a aucune participation. Il a toujours voté par crainte d'être réprimé et dans ce sens nous pouvons affirmer que le peuple a toujours gagné les élections, mais qu'il n'a jamais pu amener ses représentants au pouvoir.

Les syndicats se sont réadaptés

La négociation est une alternative. En premier lieu, parce que le programme de gouvernement de large participation assure les intérêts des différents secteurs. Les rencontres de La Palma et d'Ayagualo ont créé des attentes dans le peuple salvadorien, même à la base de la démocratie chrétienne : l'UDP a fait des manifestations et s'est prononcée pour le dialogue. Elle a vu échouer le pacte social conclu avec le président Duarte ; la réforme agraire n'a pas été

sinés, les camarades continuent à faire grève et ont rompu le schéma de répression et de terreur du gouvernement actuel. En plus, ils ont gagné sur leurs revendications économiques et ont mis à bas le décret qui bloquait les salaires. Les travailleurs se sont manifestés aussi pour le dialogue et la négociation, comme instrument politique pour asseoir les bases d'une réelle démocratie politique.

Le figurant Duarte

Le gouvernement a été isolé. Il y a de sérieuses contradictions au sein du gouvernement. Ils lui font un procès pour abus de pouvoir. Duarte voulait que son fils participe aux prochaines élections, et l'extrême droite a refusé. L'Assemblée est aux mains de l'extrême droite et rien de ce que dit Duarte ne peut être approuvé. Ils n'ont pas approuvé son projet de budget de un million de dollars. Duarte hésite à continuer le dialogue. Il est complètement instrumentalisé par l'administration Reagan. Il est utilisé comme figurant pour obtenir l'appui au niveau international et, à l'intérieur, pour augmenter l'intervention. Duarte va jouer un rôle plus décisif dans le dialogue,



par les escadrons de la mort. Nous pouvons donc dire que la répression continue.

En ce qui concerne le domaine militaire, les chiffres augmentent chaque année. Par exemple, les bombardements de la population civile. En 1982 : 11 ; en 1983 : 227 ; en 1984 : 338. La dette externe est de 2 588,2 millions de dollars. Et nous pensons que pour les trois prochaines années, elle va atteindre les 3 500 millions de dollars. L'aide militaire est actuellement de 401,5 millions de dollars. En janvier, on a débloqué 128 millions de dollars et l'administration Reagan sollicite actuellement 483 millions de dollars. 85 % de l'aide économique sont en fait utilisés dans un but militaire. On peut donc dire que c'est une économie de guerre. L'équipement de l'armée coûte 22 180 colons par soldat, au total 1,2 millions de dollars par jour. Pour la santé, il est dépensé seulement 41,05 colons par an et par habitant. Il y a 30 % de chômage dans la population et 40 % de sous-emploi.

La guerre a provoqué 890 500 déplacés et 500 000 en plus à l'intérieur du pays. Ce

approfondie ; les prestations sociales et économiques promises n'ont pas été données. Ce pacte social comprenait aussi l'ouverture d'un dialogue et c'est pour cela que l'UDP a participé. Le peuple s'est aperçu que ses attentes étaient déçues, que les propositions de Duarte ne représentaient pas une réelle issue. Le projet du FMLN prend donc de la force.

1984 a été une année très positive pour le mouvement syndical. Après presque quatre ans de clandestinité, il a été impossible de le détruire, et ses formes d'organisation ont été réadaptées aux formes de la répression. En 1983, les grèves ont recommencé, il y a eu des manifestations. En 1984, le bilan est de 112 grèves, 87 activités de solidarité avec des grèves. Les secteurs qui ont participé sont stratégiques dans l'industrie : transports, pêche, café, eau, banques et secteurs publics.

Il y a deux aspects importants de la lutte à souligner : l'unité, et le principe de solidarité comme une arme de défense des intérêts collectifs des travailleurs. Malgré la répression, bien qu'il y ait eu 2 425 assas-

mais il n'a que deux possibilités : soit il se rallie aux forces fascistes, soit il perd toute valeur comme figurant.

Nous connaissons tous le rôle des Etats-Unis. Ils ont recomposé le gouvernement en accord avec leurs intérêts et pourraient utiliser d'Aubuisson comme alternative. Ce serait choisir un plan de destruction du peuple. Le dialogue a échoué, il ne reste plus au peuple qu'une possibilité, celle de prendre les armes, et le peuple salvadorien a des traditions de lutte dans ce sens, depuis 1932 et même depuis la colonisation. Mais il est important d'impulser l'alternative du dialogue et de la négociation, parce que c'est un projet viable pour le peuple salvadorien, c'est un programme de gouvernement dans lequel seraient représentés les travailleurs, unissant les intérêts de tous les secteurs.

Propos recueillis par Sophie Joanny

♦ Les intertitres sont de la rédaction.